
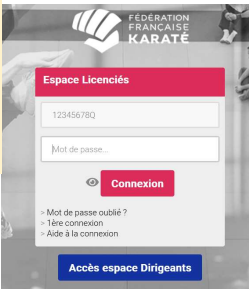




1 – sur le site / [www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr)




2 – Le numéro de licence doit être intégralement saisi **sans espace** par exemple **12345678A**




Si vous choisissez « mot de passe oublié »





1

 **REGLES DE CONSTRUCTION D'UN MOT DE PASSE :**

- 8 caractères minimum
- une majuscule minimum
- une minuscule minimum
- un chiffre minimum
- un caractère spécial minimum (par exemple : % , ; : ! \* - / ?)

 Astuce pour créer le mot de passe :  
Commencez par le prénom de votre animal préféré : **Milou**  
Continuez par votre numéro de licence, sans espace : **12345678A**  
Ajoutez un caractère spécial : **!**  
Vous obtenez :  
**Milou12345678A!**



2



## COMMENT VOUS CONNECTEZ POUR LA 1ERE FOIS

Créez votre nouveau mot de passe en cliquant sur « 1<sup>ère</sup> connexion » et passez ensuite par les 4 étapes suivantes :

**1<sup>ère</sup> étape** : Remplissez tous les champs de l'écran ci-dessous

Votre « Code adhérent » est votre n° de licence.

Votre date de naissance doit respecter le format : jj/mm/aaaa (exemple : 30/05/2018).

Votre email est celui déclaré dans votre formulaire de demande de licence. Si votre adresse mail a changé, veuillez-vous adresser à votre club ou au service des licences de la FFK pour effectuer la modification.

Cliquez sur la case « Je ne suis pas un robot » puis validez. Vous devrez alors sélectionner les images demandées.



3

**2<sup>ème</sup> étape** : Vous recevez un avis vous informant de l'attribution d'un mot de passe. Cliquez sur « Retour »

**3<sup>ème</sup> étape** : Remplissez les champs suivants

Votre « Code utilisateur » est :

- pour les plus anciens, l'initiale de votre prénom suivie de votre nom, sans aucun intervalle et en majuscules : ex, Max LEDRU ROLLIN = MLEDRUROLLIN

- pour les autres, votre n° de licence

Il s'agit du mot de passe **provisoire** reçu dans votre boîte mail. Pour plus de facilité, copiez le mot de passe reçu et collez-le dans le champ « Mot de passe » (lors de votre « copier-coller », assurez-vous de n'avoir saisi aucun intervalle ni avant, ni après le mot de passe).

Cliquez sur « Connexion »



4



**4<sup>ème</sup> étape** : modifiez votre mot de passe **provisoire** en respectant la règle rappelée ci-dessous :

Il s'agit du mot de passe **provisoire** reçu dans votre boîte mail. Pour plus de facilité, copiez le mot de passe reçu et collez-le dans le champ « Mot de passe » (lors de votre « copier-coller », assurez-vous de n'avoir saisi aucun intervalle ni avant, ni après le mot de passe).

Préparez un nouveau mot de passe **en respectant la règle** : nouveau mot de passe différent de l'ancien, 8 caractères différents dont 1 en minuscule, 1 en majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial

Saisissez 2 fois votre nouveau mot de passe puis validez.



5



## 2 - SI VOUS N'AVEZ PAS REÇU DE NOUVEAU MOT DE PASSE DANS VOTRE BOITE MAIL

Créez votre nouveau mot de passe en passant par la **procédure « Mot de passe oublié »**

**1<sup>ère</sup> étape** : Remplissez tous les champs de l'écran ci-dessous

Votre « Code adhérent » est votre n° de licence.

Votre date de naissance doit respecter le format : jj/mm/aaaa (exemple : 30/05/2018).

Votre email est celui déclaré dans votre formulaire de demande de licence. Si votre adresse mail a changé, veuillez-vous adresser à votre club ou au service des licences de la FFK pour effectuer la modification.

Cliquez sur la case « Je ne suis pas un robot » puis validez : vous recevez alors un nouveau mot de passe **provisoire**. Passez à l'étape n°2



6




**2<sup>ème</sup> étape** : modifiez votre mot de passe **provisoire** en respectant la règle rappelée ci-dessous :

Il s'agit du mot de passe **provisoire** reçu dans votre boîte mail. Pour plus de facilité, copiez le mot de passe reçu et collez-le dans le champ « Mot de passe » (lors de votre « copier-coller », assurez-vous de n'avoir saisi aucun intervalle ni avant, ni après le mot de passe).

Préparez un nouveau mot de passe **en respectant la règle** : nouveau mot de passe différent de l'ancien, 8 caractères différents dont 1 en minuscule, 1 en majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial

Saisissez 2 fois votre **nouveau** mot de passe puis validez. Vous devrez alors sélectionner les images demandées.

Voir la  
procédure  
  
page 3

Le système vous adresse alors **automatiquement** le mail suivant : « *Le mot de passe de votre compte utilisateur a été modifié. Si vous n'êtes pas à l'initiative de ce changement, veuillez contacter la fédération* ».



7



Le système vous adresse alors automatiquement le mail suivant : « *Le mot de passe de votre compte utilisateur a été modifié. Si vous n'êtes pas à l'initiative de ce changement, veuillez contacter la fédération* ».

Si la procédure ne fonctionne pas, veuillez prendre contact avec le service des licences de la FFK

- Par mail : [licences@ffkarate.fr](mailto:licences@ffkarate.fr)

- Par téléphone : du lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 au 01.41.17.44.46

- L'après-midi sur demande de RDV téléphonique par mail

#### REGLES DE CONFIDENTIALITE DU RGPD

Afin de respecter certaines règles de confidentialité, l'attention de tout utilisateur de la Base de données de la FFK est attirée sur les points suivants :

- L'adresse mail et les données d'un licencié à la FFK sont personnelles. Toute utilisation par une autre personne est passible de plainte par le licencié avec les conséquences de droit pour l'utilisateur abusif,
- Tout licencié peut accéder à ses données propres par le biais de l'espace licencié, et les faire corriger si besoin,
- Droit à l'oubli : Pour les utilisateurs qui ne sont plus licenciés et qui souhaitent être supprimés de la base de données, il leur faut envoyer une demande par courrier à la FFK. L'utilisateur sera alors définitivement supprimé de la base de données sans possibilité de retour,
- Aucune donnée personnelle de la base de données et aucune extraction n'est transmise à des tiers. Tout utilisateur ayant des accès qui transgresserait cette règle, pourrait -être soumis à une plainte de la part de la FFK avec les conséquences de droit y afférentes.



8